Parc national de la Vanoise

MARCoeur 20 relative aux travaux, constructions et installations relatifs aux missions scientifiques

MARCoeur 20 relative aux travaux, constructions et installations relatifs aux missions scientifiques - En lien avec <u>l'article 7 || 7°</u> du décret n°2009-447 du 21 avril 2009 du parc national de la Vanoise

L'autorisation peut imposer le caractère réversible des installations et comprendre des prescriptions relatives à leur démontage ainsi qu'à la remise en état des lieux.

Référence ID de l'article : #5516 Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-20 12:06